

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00140

### LANCEMENT DE LA PREFIGURATION D'UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 12 mai 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 48

#### **Membres titulaires présents :**

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

#### **Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK, M. Daniel TORGUES

#### **Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 24 mai 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170411-D20170014010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170524

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2017**

### **LANCEMENT DE LA PREFIGURATION D'UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

La volonté de lancer une réflexion sur la question du patrimoine et notamment sur les équipements touristiques de valorisation patrimoniale a été relevée à plusieurs reprises par des élus de Saint-Etienne Métropole.

Parallèlement, la création d'un « Pays d'art et d'histoire » a été relayée par la Ville de Firminy dans le cadre du plan de gestion Unesco qui prévoit une réflexion pour la création d'une « Ville d'art et d'histoire ». Au regard de l'expérience et des similitudes historiques entre les territoires, Firminy a souhaité se rapprocher de la Ville de Saint-Etienne labellisée « Ville d'art et d'histoire ».

De plus, la Ville de Saint-Chamond fortement engagée dans des projets de valorisation de son patrimoine a fait part de sa volonté d'intégrer une réflexion plus large à l'échelle du territoire.

Dernièrement, la Ville de Saint-Galmier, a fait part de ses interrogations suite à son intégration dans le périmètre de Saint-Etienne Métropole qui entraîne un retrait du « Pays d'art et d'histoire » du Forez et des actions qui en découlaient.

Enfin, dans le cadre du renouvellement de sa convention « Ville d'art et d'histoire », la Ville de Saint-Etienne a été invitée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à prévoir l'extension de son label en « Pays d'art et d'histoire » à l'échelle de Saint-Etienne Métropole.

La création d'un « Pays d'art et d'histoire » s'inscrirait donc dans une extension du territoire labellisé « Ville d'art et d'histoire » de la Ville de Saint-Etienne. Toutefois, en amont de cet élargissement, la DRAC souhaite qu'un travail soit amorcé entre les villes volontaires par des actions de préfiguration.

Les enjeux identifiés pour le territoire de Saint-Etienne Métropole, sont importants, notamment pour la valorisation touristique de son patrimoine

Globalement, le label « Pays d'art et d'histoire » s'attache à créer une dynamique culturelle et patrimoniale à l'échelle d'un territoire qui s'accompagne d'une démarche de reconnaissance du patrimoine.

Les enjeux pour le territoire seraient de :

- se doter d'une stratégie de valorisation du patrimoine en lien notamment avec la compétence tourisme de la Communauté Urbaine ;
- disposer d'un plan d'actions coordonné à l'échelle des 53 communes et ainsi proposer de nouveaux services aux communes membres ;

- offrir aux habitants des produits de découverte leur permettant une appropriation du territoire et de leur cadre de vie ;
- proposer une offre touristique structurée et homogène à l'échelle du territoire (visites guidées...);
- améliorer la stratégie en termes de planification pour les questions relatives au patrimoine.

La première étape consisterait à préparer le dossier de labellisation « Pays d'art et d'histoire » :

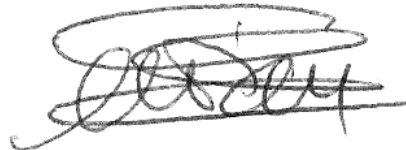
- inventaire du patrimoine de l'ensemble des communes et actions de préfiguration,
- propositions de thèmes qui pourraient être développés pour donner une identité au nouveau label et créer une dynamique patrimoniale partagée à l'échelle du territoire.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **décide que Saint-Etienne Métropole se porte candidate pour l'obtention du label « Pays d'art et d'histoire » et engage le travail de préfiguration correspondant.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU